

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION****DE LA COMMISSION SÉCURITÉ CIVILE, TRANSPORTS  
TERRESTRES ET GÉNIE CIVIL****– MERCREDI 17 MARS 2021 –****INTRODUCTION**

La commission s'est réunie pour cette occasion dans les locaux de Météo-France, à la Météopole à Toulouse, pour le personnel MF de la commission.  
Pour les autres membres de la commission, un pont en webconférence « BlueJeans » a été mis en place.

À noter : La réunion se situe au moment de la pandémie COVID-19 : couvre-feu national, et Paris en passe de passer en confinement partiel, territorial.

**ORDRE DU JOUR**

- 1) 14h00 : accueil par le Secrétaire Permanent
- 2) 14h00-14h15 / 15 mn : Présentation, modification et approbation de l'ODJ
- 3) 14h15-14h45 / 30 mn → M. Jean NICOLAU :
  - a. la vie des commissions du CSM,
  - b. La commission SCTTGC : constitution, élection du président et des vice-présidents, changement de secrétaire
- 4) 14h45-15h45 / 1h : Présentation et discussion (30 mn + 30 mn) → M. Bruno GILLET (Chef Prévi à MF) :
  - a. Évolution de la VIGILANCE à Météo-France
- 5) 15h45-16h45 / 1h : Vœux → Mme Odile COUDERT :
  - a. Le point sur les vœux 2020 de la commission SCTTGC
  - b. Les propositions de vœux pour 2021
    - i. Vœu CEREMA sur l'indice de gel de référence → Présentation et discussion (45 mn) par MM. Rémi REIFF et Philippe CARLE (CEREMA)
- 6) 16h45-17h15 / 30 mn : Questions diverses
  - a. Questions diverses
  - b. Propositions de sujets pour la session d'automne 2021

<b>PARTICIPANTS</b>
---------------------

Présents par web-conférence Blue-Jeans :

<b>NOM &amp; prénom</b>	<b>Organisme/Ministère</b>	<b>Fonction</b>
BAUTHY	EMIZSE	
BAZIN Danièle	IFFORME	Vice-Présidente IFFORME
BERGER Patrick	EMIZ-SE	chef de division OGC EMIZSE
CARLE Philippe	CEREMA	Responsable d'études chaussées
COUDERT Odile	MF/DSM/CS/TTGE	Correspondant MF de la commission SCTTGC
CROUX Stéphane	MF/D2I/MI	Ingénieur d'EM
DUMONTET Pierre	CMVOA	Chef du CMVOA
FENECH Jean-François	EMIZSE	Chef de division OGC
GELY Laurine	IFFORME	Chargée de projets
GILLET Bruno	MF/DIROP/PREVI/PG	Intervenant
HONORÉ Françoise	MF/D2C/DV/PRO	
IMBERT Fabrice	SNCF	Président commission TTGC/ Direction Accès réseau
MARCELLIN Stéphane	GMPS/SPdF/73	
NICOLAU Jean	MF/DSM/DA	Secrétaire Permanent du CSM / Dir. Des Services Météorologiques
POULET Jean-Marc	MF/DIROP/PREVI/PG	Secrétaire commission SC
REIFF Rémi	CEREMA	Responsable d'études viabilité hivernale
VAYSSE Florence	MF/DIRSE/Réf Terr 30	Expert FdF à MF
VINCENDON Christophe	MF/DIROP/PREVI/PG	Futur secrétaire commission SCTTGC

Sont excusés :

SMEECKAERT Julien	SHOM/DM/REX	
CHAIGNE Emmanuel	MF/DIRN/PREVI/D	Responsable division Prévision
MONDON Sylvain	MF/D2I/MI	Correspondant MF commission SC
GILOPPÉ Didier	CEREMA	Expert viabilité hivernale

**COMPTE RENDU DE SÉANCE****Points 1 & 2 :****« Ouverture de séance / ODJ »**

M. NICOLAU accueille les participants et remercie toutes les personnes présentes à cette webconférence.

L'ordre du jour (ODJ) est adopté.

M. NICOLAU annonce le départ de M. CHASLUS (DGSCGC/BAGER), remplacé par M. BERTHET.

**Point 3 :*****Le point sur les commissions du CSM***

→ Par M. Jean NICOLAU

Commission OBSERVATION : Il avait été demandé en 2020 que des représentants des diverses commissions du CSM participent à la mise en place de cette nouvelle commission. M. REIFF représentera la commission SCTTGC à cette occasion, qu'il en soit remercié.

Le lendemain de cette réunion CSM/SCTTGC, se tiendra la réunion annuelle des présidents de commission en présence de Mme SCHWARTZ, Présidente Directrice Générale de MF.

L'assemblée générale du CSM, reportée l'an dernier, aura bien lieu le 27 mai 2021 au matin, en webconférence. Ce sera l'occasion de fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Assemblée. L'après-midi, comme à l'accoutumée, un colloque sera organisé, sur le thème « La météorologie et le monde de la marine ».

Pour rappel les membres de la commission sont invités à s'inscrire à ces événements à l'adresse suivante : <http://www.meteo.fr/cic/csm/apetc/>

Élection pour la présidence du CSM/SCTTGC : à ce jour, la candidature de M. IMBERT (SNCF/Réseaux) est la seule, et est validée. M. Fabrice IMBERT devient donc le président de cette commission en remplacement de M. CHASLUS (DGSCGC/BAGER). M. Rémi REIFF (CEREMA) est également élu au poste de vice-président.

M. IMBERT s'exprime pour la continuité du fonctionnement de cette commission (avant COVID), et notamment pour ce qui concerne la mise en place ponctuellement des réunions délocalisées, i.e. les déplacements et/ou visites des centres intervenants dans cette commission<sup>1</sup>. Il convient également de la renforcer en trouvant des candidatures et en multipliant les participations. Notamment, le monde des « autoroutes » demeure absent de la commission, et il convient de renforcer notre lien avec la Sécurité civile.

M. NICOLAU remercie M. IMBERT pour son engagement et ajoute que Météo-France est un opérateur public, et par voie de conséquence, est « au service du public » : il est important que les utilisateurs fassent des remontées sur ces services, et expriment des souhaits et autres innovations.

M. REIFF, qui reprend les fonctions de M. GILOPPÉ, exprime aussi le désir d'impliquer davantage les sociétés autoroutières dans le futur.

#### **Point 4 :** ***Évolution de la VIGILANCE à Météo-France***

(Retrouvez l'intégralité de cette présentation sur le WIKI du CSM/SCTTGC).

[Présentation VIGILANCE](#)

→ Par M. Bruno GILLET-CHAULET

Déjà près de vingt années d'existence de la VIGILANCE chez Météo-France, mise en place en octobre 2001, consécutivement aux tempêtes de décembre 1999 qui balayèrent le pays. Elle a déjà considérablement évolué notamment avec la multiplication des phénomènes météorologiques surveillés.

L'évolution en cours (dite infra-départementale) demeure le premier pas d'un changement radical pouvant déboucher à terme vers une autre évolution majeure consistant à faire fi des limites administratives départementales avec l'utilisation dite « d'objets » météorologiques.

On peut noter l'existence actuelle d'un outil d'observation (les « APICS ») mis à disposition du public, donnant en temps quasi réel et sur les communes françaises, la lame d'eau observée avec une notion de « durée de retour » du phénomène précipitant. Pour l'application VIGILANCE, le site internet a été complètement revu en 2020, et il est possible département par département, de consulter l'évolution horaire de la couleur de vigilance pour chacun des paramètres météorologiques concernés.

À l'automne 2021, afin de renforcer l'efficacité du dispositif de vigilance, les changements prévus concernent :

- L'allongement l'échéance couverte : tout « J » et tout « J+1 » sur deux cartes distinctes, alors que la précédente vigilance présentait un vide.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> NDR : déplacements effectués ces dernières années : 2019 : COGIC, Paris VIIIe ; 2018 : CNOF/SNCF, Paris Xe ; 2016 : CEZOC, Marseille ; 2015 : CMVOA, Paris ; 2014 : COZ/EMIZSE, Lyon

<sup>2</sup> NDR : En effet, la validité de la carte étant de 24h, la carte parue à 16h le jour J s'arrête à 16h à J+1, avant que la carte des phénomènes dangereux (J+2 à J+7) ne prenne le relais de l'information vigilance.

- Descente de l'échelle départementale vers l'échelle infra-départementale, avec un premier pas qui concerne les paramètres météorologiques « Vagues-Submersion » et « Avalanches », qui se rapporteront directement à leur secteur respectif (littoral, massifs) et non plus à tout le département, ainsi que l'établissement de bulletins de suivi départementaux faisant référence à l'infra-départemental (C. f. Illustrations 1 et 2).
- Et enfin la prise en compte des vulnérabilités territoriales, ses enjeux, ses conséquences, les facteurs aggravants.

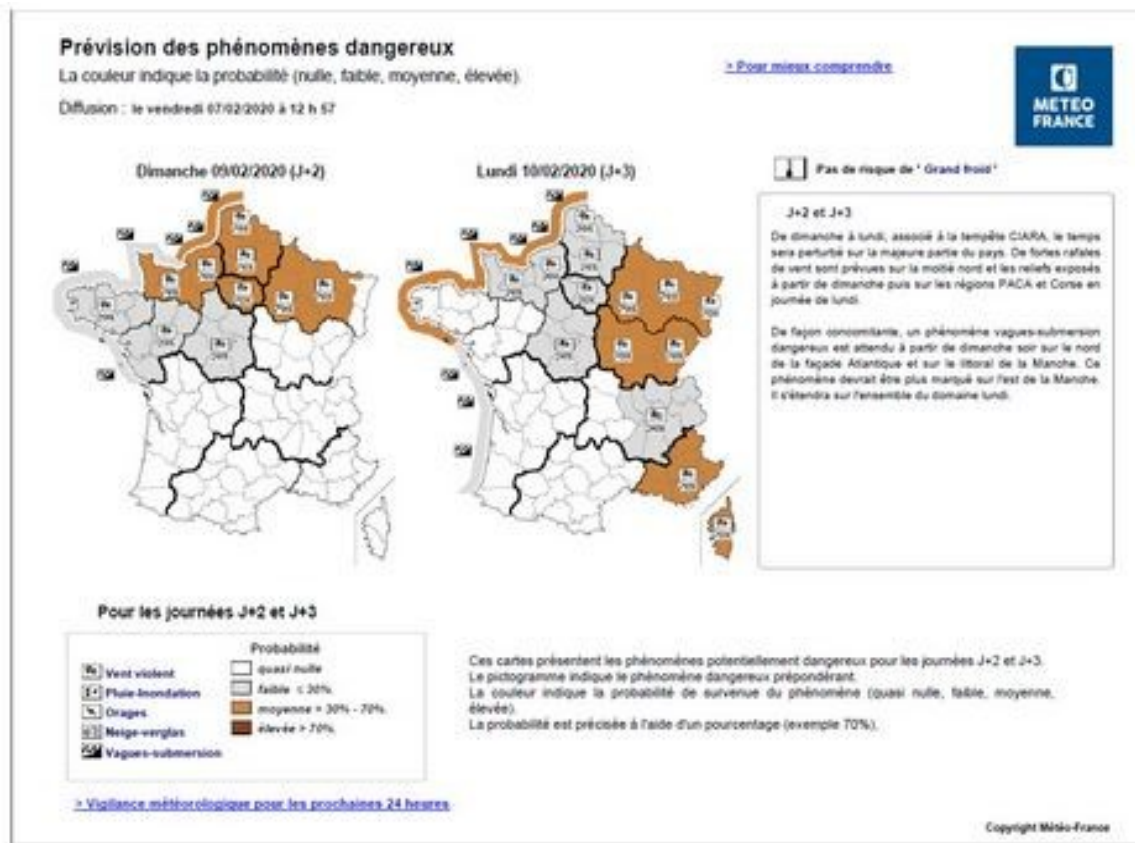
Pour plus de détails, visionner la présentation.

Dans un deuxième temps (2022, 2023 ?) il s'agira de pousser plus loin la descente d'échelle avec cette fois l'affranchissement des limites départementales avec la mise en place des objets météorologiques à plaquer sur la carte nationale, à l'instar de ce que produisent les Britanniques actuellement.

Avec les risques inhérents à ce type de produit : comment marquer l'incertitude inévitable, et s'affranchir des interprétations fausses...



*Illustration 1: Cette carte de vigilance met en évidence la différence de couleur de vigilance pour le département de la Seine Maritime, orange pour le secteur littoral (VVS) et jaune pour le département (VENT).*



*Illustration 2: Cette carte des phénomènes dangereux pour J+2/J+3, illustre les différences de niveaux de risque de passage en vigilance orange pour une même région, entre la VVS et d'autres phénomènes météorologiques (E.g. le vent ici).*

#### Questions/Réponses :

M. FENECH fait remarquer, pour ce qui concerne la vulnérabilité et l'information, que les EMIZs restent des interlocuteurs pertinents, notamment lors des crises routières (épisodes de neige et autres « chassés-croisés » des vacanciers, etc.). Mais aussi que la disparition des CDM augmente le poids de responsabilité supporté par les Centres Météorologiques Régionaux.

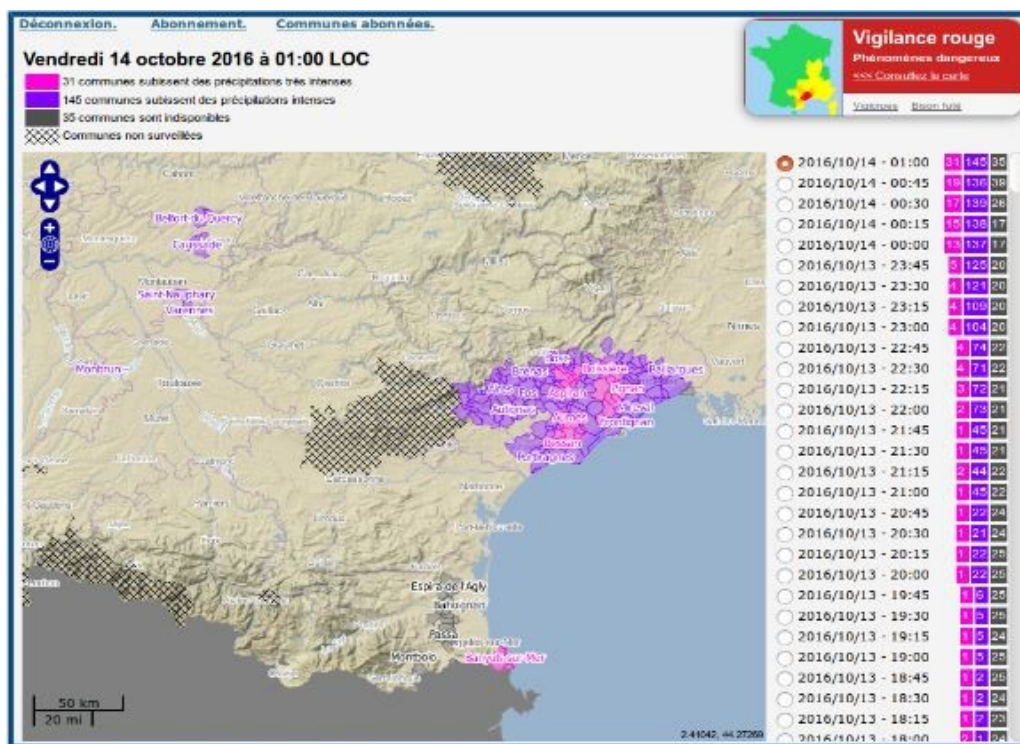
M. GILLET ajoute qu'il ne faut toutefois pas en attendre trop au plan départemental et qu'il convient de rester prudent en ne descendant pas à un niveau d'échelle trop fine. M. CROUX indique que SYNAPSE (SIG de la SC) serait un bon collecteur de l'information.

En réponse à M. IMBERT sur les cartes de pollution aux particules fines produites par INERIS, M. GILLET précise qu'elles sont bien utilisées comme facteur aggravant pour le phénomène « Canicule » de la vigilance.

Pour ce qui concerne les comportements devant la vigilance et la formation du public, M. NICOLAU interroge l'IFFO-RME : Mmes BAZIN et GELLY assurent travailler en collaboration transversale avec les commissions « Formation » et « Tourisme » et notamment pour ce qui concerne le changement climatique. Les outils pédagogiques existent déjà, mis en place très récemment, pour s'adapter aux plus jeunes, et c'est en cours pour le grand public.

Mme VAYSSE fait remarquer qu'il existe un manque vers les élus, et notamment les élus départementaux, concernant la communication et la vulgarisation. Mme BAZIN indique que des essais prometteurs ont été faits au niveau des préfetures et vers des associations, et qu'il faudrait en effet prolonger vers les élus départementaux. Mme VAYSSE précise que pour la vigilance, les correspondants régionaux de MF disposent de supports et plaquettes et pour la formation des élus. Si l'information en cas de crise météorologique est bien détaillée, le côté « prévention » reste pauvre.

M. CROUX indique par ailleurs que dans le cadre de la nouvelle vigilance, une évolution à venir est la mise à disposition des APICs<sup>3</sup> (C.f Illustration 3) aux intercommunalités, et en mode visualisation vers le grand public.



Exemple de carte APIC (pour le 14/10/2016 à 1 heure)

Illustration 3: Exemple de carte APIC

M. GILLET conclut en détaillant les moyens de visualisation que sont les graphiques à bulles, utilisés notamment lors des canicules récentes : on y représente la sévérité du phénomène avec des critères de durée et d'intensité (C.f Illustration 4). Pour la canicule, cela permet aussi une mise en évidence du réchauffement climatique.

<sup>3</sup> NDR : APIC et Vigicruves Flash sont des systèmes d'information « quasi-temps réel » permettant d'informer les correspondants abonnés :

- du caractère exceptionnel des précipitations qui concernent votre collectivité, grâce aux Avertissements Pluies Intenses à l'échelle des Communes (APIC) ;
- du risque de crues dans les prochaines heures sur certains cours d'eau de votre commune grâce aux avertissements (Vigicruves Flash).

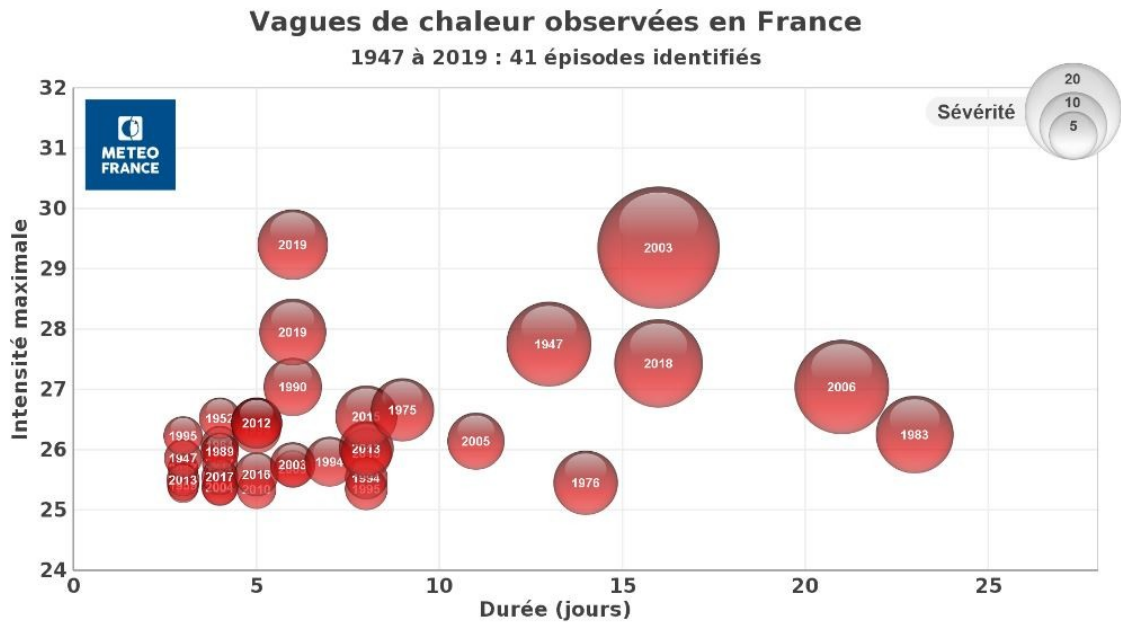


Illustration 4: Exemple de diagramme "à bulles" : Vagues de chaleurs observées en France.

## Point 5:

### « Le point sur les vœux 2020 ; propositions pour 2021 »

→ Par Odile COUDERT

Petit retour sur le vœu 2020, concernant l'Indice de Viabilité Hivernale : il est bien considéré comme satisfait puisque les nouveaux IVH spatialisés ont été fournis. Il reste maintenant, à la demande du CEREMA à ajuster l'algorithme de détermination d'un jour avec neige.

Pour les vœux 2021 :

#### CEREMA :

Le CEREMA souhaite faire une proposition de vœu, concernant « **l'indice de gel de référence relatif au dimensionnement des chaussées** ». MM. REIFF et CARLE du CEREMA, ont déroulé une présentation à ce propos :

[Présentation CEREMA](#)

La demande consisterait en :

- La mise à jour du calcul de ces indices de gel sur une période peut-être plus adaptée compte tenu de l'évolution climatique, que la période complète depuis 1957.



- Une fourniture de ces indices de gel non plus sur un point par département mais de façon spatialisée.
- Une étude de l'évolution de ces indices dans le cadre de plusieurs scénarii de changement climatique.

À l'issue de la présentation, Mme COUDERT précise que les données quotidiennes ne sont malheureusement disponibles à MF que depuis une dizaine d'années seulement. Les données mensuelles, au contraire, sont disponibles de manière spatialisée, mais elles ne semblent pas répondre à la demande. De ce fait, cette dernière représente un gros travail qui irait au-delà de la prérogative des vœux du CSM.

Pour conclure, il a été décidé de scinder cette demande en 2 parties :

- un vœu CSM pour la mise à jour de ces indices de gel sur une période mieux adaptée et sur un point par département ;
- une demande commerciale pour la spatialisation de ces indices de gel et leur évolution selon les scénarii climatiques.

### **SÉCURITÉ CIVILE :**

M. FENECH demande si la SC a formulé un vœu.

Aussi, propose-t-il, en cas de vigilance, et plus particulièrement en cas de crise routière suite à des intempéries neigeuses, la mise en place d'un système d'observations permettant de confronter la prévision à la réalité du terrain, d'en mesurer l'écart, et de corriger la prévision le cas échéant.

Mme COUDERT répond que l'outil OPTIMA<sup>4</sup> semble répondre au besoin, au bémol près que le système n'intègre, à ce jour, que les données d'observation issues des stations Météo-France et des stations météorologiques (C.f. Illustrations 5 et 6).

---

<sup>4</sup> OPTIMA : Ce dispositif météorologique donne accès aux prévisions météorologiques pour les heures à venir, sur près de 250.000 km de réseau routier en France et proche des frontières des pays limitrophes ; il indique sur une carte les risques météo-routiers et sur chaque tronçon (de 5 km), un résumé des principaux risques météo prévus.

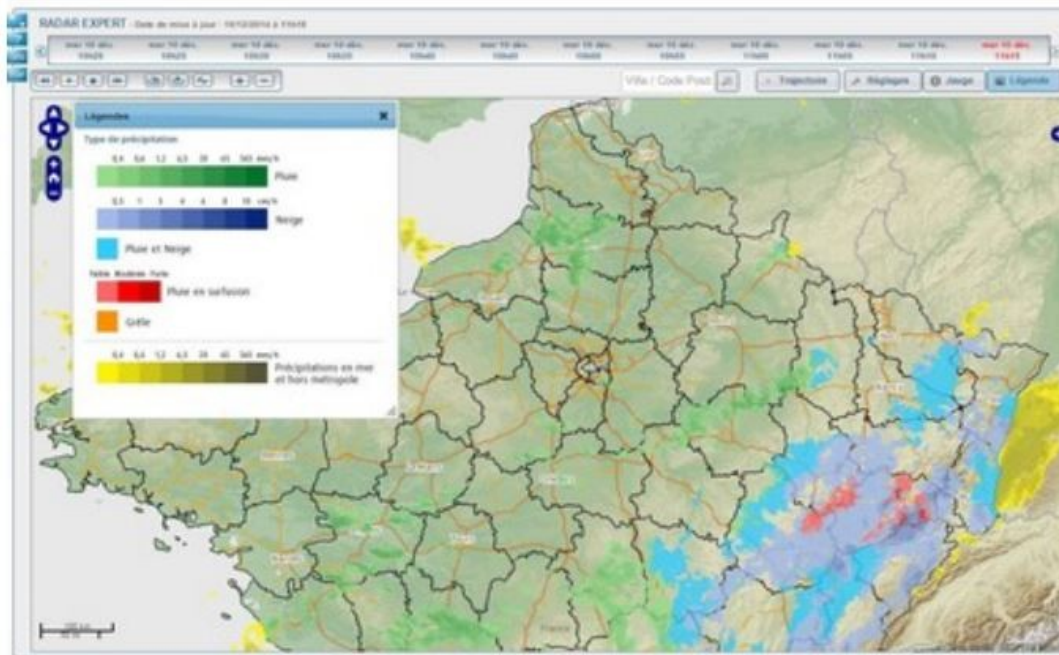


Illustration 5: Exemple de carte OPTIMA, sur un grand domaine ; en couleur, les zones précipitantes (pluie en vert, neige en bleu, pluie surfondue en rouge)

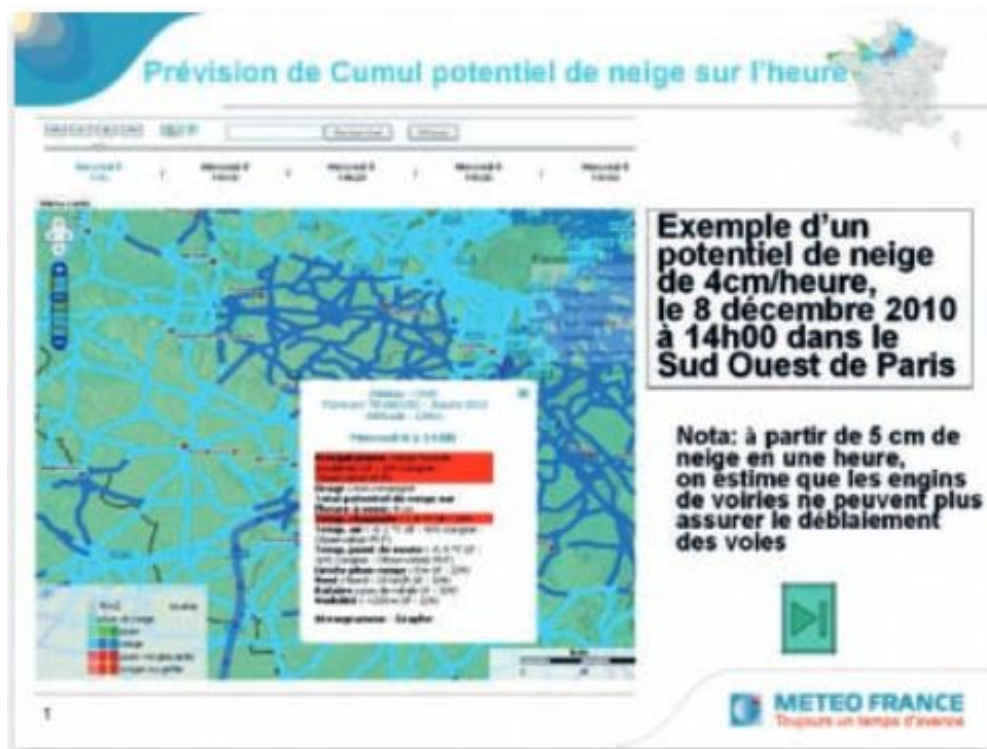


Illustration 6: Exemple de carte OPTIMA sur un domaine zoomé : le réseau routier apparaît, et en couleur, le type de précipitation en cours (bleu foncé = neige ; bleu ciel = pluie et neige mêlées) ; l'info bulle donne les détails des paramètres météorologiques sur le tronçon considéré).

→ Pour conclure, M. NICOLAU propose la mise en place d'un atelier ayant pour mission de définir plus précisément le besoin, voire de déterminer des solutions à apporter concernant **la neige au sol sur le réseau routier**. Et cela en collaboration étroite avec la commission « Observation ».

## Points 6 :

### « Questions diverses »

- ✓ Mise en place d'un atelier (NEIGE/ROUTES) à formaliser pour la session prochaine, avec la commission « Observation ».
- ✓ Propositions de présentations de sujets pour la prochaine réunion d'automne :
  - à définir, nous attendons des propositions des membres de la commission.
- ✓ Agenda :
  - Assemblée plénière et Colloque édition 2021 du CSM : 27 mai 2021, en webconférence
  - Date/Lieu de la **prochaine réunion d'automne du CSM/SCTTGC** : en webconférence, le **mercredi 20 octobre 2021**, de 14h à 17h. La réunion sera précédée le matin, par un atelier (voir ci-dessus) de 9h à 12h, en webconférence.
  - Date de repli : mercredi 27 octobre 2021.

